



L'importance de la monnaie dans l'économie

**Classes préparatoires au
Diplôme de Comptabilité et Gestion**

UE 13 – Relations professionnelles

Etude réalisée par :

Marina Robert

Simon Bocquet

Rémi Mousseff

Etudiants de DCG L1

INTRODUCTION GENERALE	4
I)- LES FONCTIONS ET LES FORMES DE LA MONNAIE.....	4
A)-La monnaie : instrument essentiel de l'activité économique.....	4
1)-Les trois fonctions de la monnaie	4
2)-La monnaie : un actif liquide	5
B)-Les formes de la monnaie.....	6
1) L'évolution historique.....	6
2)-Les formes actuelles de la monnaie	7
3)-Les instruments de paiement de la monnaie scripturale.....	9
II)- LA CREATION MONETAIRE	10
A)-L'évolution de la masse monétaire	10
1)-La masse monétaire	10
2)-La création de monnaie.....	11
B)-La régulation de la masse monétaire par les banques centrales	13
1)-Les limites à la création monétaire	13
2)-La régulation de la masse monétaire.....	14
3)-La Banque centrale européenne	16
CONCLUSION	16
ANNEXE.....	17
INDEX.....	18
BIBLIOGRAPHIE	19

Introduction générale

La monnaie joue un rôle fondamental dans les économies et les sociétés. La maîtrise de sa création est donc déterminante. On imagine souvent que la fameuse « planche à billets » des banques centrales suffit à créer la monnaie. En réalité, il s'agit bien plus de l'activité des banques qui ont la capacité de créer de l'argent quasiment à partir de rien. Mais ce « pouvoir » ne vaut que pour le secteur bancaire dans son ensemble, et pas pour chaque banque prise isolément. **Et il est loin d'être illimité...**

I)- Les fonctions et les formes de la monnaie

A)-La monnaie : instrument essentiel de l'activité économique

1)-Les trois fonctions de la monnaie

La monnaie apparaît comme un bien économique spécifique compte tenu du rôle qu'elle joue dans l'économie. Elle assure également en effet trois fonctions essentielles.

a)- intermédiaire des échanges

Sans monnaie, il ne serait pas possible d'acheter ou de vendre des biens ou des services, à moins de fournir en échange un bien d'une valeur équivalente. La monnaie supprime donc la nécessaire coïncidence des besoins d'une économie de troc (économie dans laquelle les biens sont échangés contre d'autres biens). La monnaie constitue ainsi un bien, contre partie de l'échange.

La monnaie est par ailleurs un bien économique car elle est utile à la satisfaction des divers besoins des agents économiques et est soumise au principe économique fondamentale de la rareté, c'est-à-dire qu'elle existe qu'en quantité limitée.

b)- Une unité de compte

La monnaie constitue une référence, un étalon de mesure qui permettra d'exprimer la valeur des biens et des services. Sans monnaie, il faudrait déterminer le rapport entre la valeur de chaque bien ou chaque service et la valeur de tous les autres biens, ou de tous les autres services contre lesquelles ils peuvent être échangés.

L'Euro, unité de compte de la zone euro, permet d'exprimer le prix de tous les biens et services, et donc de les comparer facilement. La monnaie permet ainsi aux agents économiques de prendre leurs décisions d'achat.

c)- Un moyen de réserve de valeur

La fonction de réserve de valeur est la capacité que possède la monnaie à transférer du pouvoir d'achat dans le temps. Ainsi, la monnaie peut être conservée et utilisée pour une consommation différée par la constitution d'une épargne.

Elle peut gagner de la valeur grâce aux intérêts des sommes placées sur des comptes d'épargne ou en perdre, du fait de l'inflation, c'est-à-dire de la hausse généralisée et durable du niveau général des prix.

2)-La monnaie : un actif liquide

La liquidité est l'aptitude d'un actif, c'est-à-dire d'un élément du patrimoine d'un agent économique, à être convertible en un moyen de règlement dans un délai bref et sans coût.

La monnaie est un actif liquide, c'est-à-dire qu'elle est immédiatement disponible pour effectuer une transaction.

Elle ne nécessite aucune transformation avant son utilisation, à la différence des actifs financiers, comme les actions ou les obligations, qui doivent être vendus avant que leurs valeurs monétaires soient utilisables. Cette opération nécessite du temps et une perte en capital.

B)-Les formes de la monnaie

1) L'évolution historique

a)- Les premières formes de la monnaie

Les formes de la monnaie ont évolué avec le développement de l'activité économique.

Au fil de l'histoire, la monnaie a connu des formes très diverses : la monnaie marchandise (des biens comme le bétail, les perles, etc., sont altérables et difficiles à subdiviser) a peu à peu laissé sa place à la monnaie métallique (l'or et l'argent qui sont des métaux rares et inaltérables.)

Les réserves d'or et d'argent se révélant rapidement insuffisantes devant la montée des échanges entraînés par la forte industrialisation, le recours à de nouvelles formes de monnaie fut nécessaires (pièce métallique, billet).

b)- La dématérialisation croissante de la monnaie

Au fil du temps, la valeur de la monnaie s'est distinguée de la valeur intrinsèque des supports qui la véhiculent : à la différence des pièces qui traitent leurs valeurs des métaux précieux qui les composaient, la valeur des billets est distincte de celles du papier qui les représentent. Le papier-monnaie n'est que du papier, inutilisable pour un autre usage que celui de la monnaie.

La monnaie se développe ainsi sous de nouvelles formes et on assiste à la dématérialisation croissante : La monnaie est de moins en moins représentée par des supports physiques.

2)-Les formes actuelles de la monnaie

a)- La monnaie fiduciaire

Elle comprend les pièces fabriquées par le Trésor Public ou monnaie divisionnaire et les billets de banques émit par la Banque de France.

Ces deux types de monnaies fiduciaires représentent aujourd'hui environ 10% de la monnaie en circulation en France.



Billets en circulation dans la zone euro

La monnaie fiduciaire à un pouvoir libérateur illimité : elle donne la possibilité de se « libérer » d'une dette avec une quantité de monnaie, dans un espace géographique donné.

Ainsi, c'est la seule monnaie qui est obligatoirement acceptée comme un moyen de paiement. On dit qu'elle a « cour légal ». Elle tire d'ailleurs son nom du latin *fides*, signifiant « la foi, la confiance ».

Si la prééminence des billets apparaît après 1914, leurs développements plusieurs étapes. Au départ, le billet est un certificat représentatif des métaux précieux, ces derniers étant laissés en dépôt dans les coffres des banques. Puis, dès le XVII^e siècle, les banques commencent à émettre des billets « à découvert », c'est-à-dire sans une couverture totale par leurs montants en or. Le cour légal a été définitivement adopté en 1939, supprimant toutes règles de pourcentage de couverture des billets par l'encaisse-or de la Banque de France.

b)- La monnaie scripturale

Elle regroupe l'ensemble des dépôts a vues (avoir disponible immédiatement) gérés par les banques, les centres de chèques postaux et les caisses d'épargnes.

En effet, l'ouverture d'un compte donne naissance à un dépôt à vu, qui constitue une reconnaissance de dette à l'égard du titulaire du compte. Celui-ci se sert de cette monnaie pour payer ses transactions, elles circulent par un simple jeu d'écritures (D'où son nom...) d'un compte à l'autre.

La confiance dans cette monnaie résulte de la confiance des agents envers le système bancaire. En effet, tout agent économique qui possède un solde créditeur sur son compte peut en demander le remboursement en billets ou en pièces. Or, la banque ne détient qu'une part infime de billets ou de pièces en contrepartie des avoirs en compte qu'elle est censée pouvoir convertir sur demande.

De plus en plus utilisée, la monnaie scripturale représente presque 90% de la monnaie en circulation.

3)-Les instruments de paiement de la monnaie scripturale.

Les principaux instruments de paiement et leur part relative en France (2005)

Il ne faut pas confondre la monnaie scripturale, qui consiste en une écriture sur un compte, avec les moyens de paiements qui permettent de l'utiliser.

Instrument de paiement	Nombre total de transactions	Importance relative
Chèque bancaire	3 916 259	27.4%
Carte bancaire	5 243 825	36.7%
Virement bancaire	2 408 438	16.9%
Avis de prélèvement	2 344 635	17.6%
TIP	163 509	1.3%
Porte-monnaie électronique	17 025	0.1%

Il
exis
te
en
effe
t
auj

ourd'hui différents types d'instruments permettant d'assurer la circulation de cette monnaie : Chèques, virements, avis de prélèvement, titre interbancaire de paiement (TIP), et cartes bancaires.

Se développe également des expériences de porte-monnaie électronique pour les paiements de proximités.

La carte bancaire est désormais le principal instrument de circulation de la monnaie scripturale, devant le chèque bancaire.

II)- La création monétaire

A)-L'évolution de la masse monétaire

1)-La masse monétaire

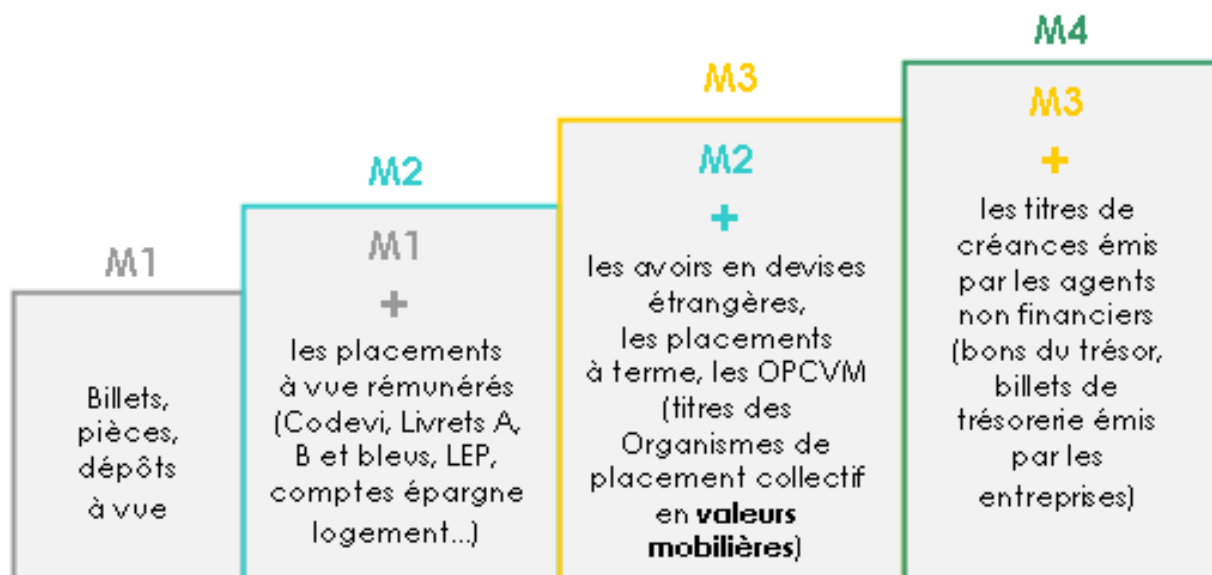
a)- Définition

La masse monétaire regroupe l'ensemble de la monnaie détenue par les ménages, les entreprises et les administrations dans un pays ou une zone monétaire. Il est nécessaire de mesurer la quantité de monnaie en circulation et de connaître son évolution pour apprécier ses conséquences sur les variables réelles de l'économie (consommation, épargne, investissement) et prendre des décisions en matière de politique économique. En effet, plus les agents économiques disposent de monnaies, plus ils consomment.

b)- L'évaluation de la masse monétaire

Pour évaluer la masse monétaire, on peut la décomposer en « agrégats monétaires » qui sont des regroupements homogènes d'actifs ayant le même degré de liquidité.

Ainsi, l'agrégat M1 regroupe les billets, les pièces, et les dépôts à vue détenus par les agents dans les banques : $M1 = \text{monnaie fiduciaire} + \text{monnaie scripturale}$.



On parlera de « monnaie » au sens stricte car elle est directement utilisable pour effectuer des opérations. Les agrégats M2, M3 et M4 sont composés d'actifs de moins en moins liquides.

2)-La création de monnaie

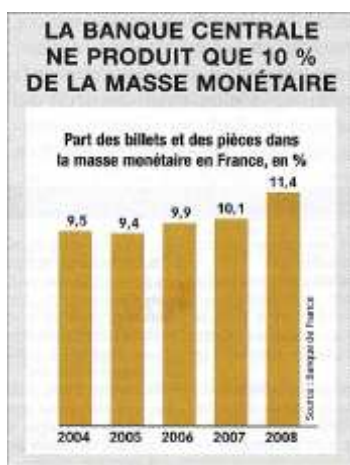
a)- La création de monnaie scripturale par les banques

En accordant un crédit, la banque met à la disposition de son client de la monnaie scripturale : dans la grande majorité des cas, les crédits ne sont pas accordés par les banques à partir des dépôts préexistants mais par une simple écriture au crédit du compte du client.

Il y a alors création monétaire car la monnaie correspondant au crédit n'existait pas avant cette opération.

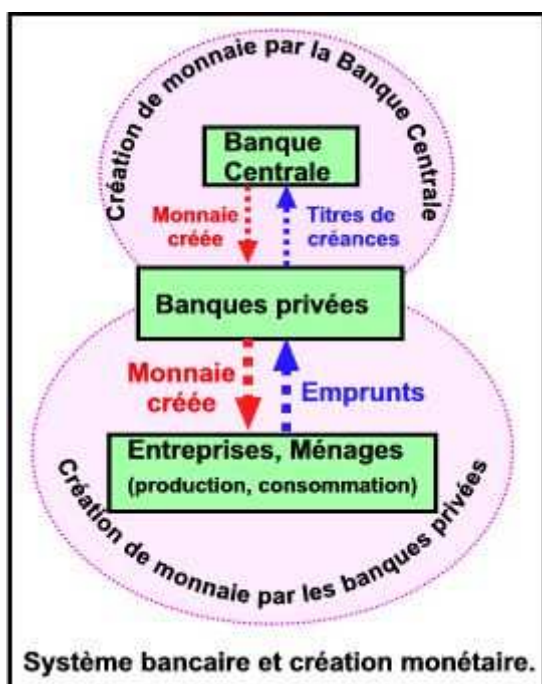
De même, lorsque l'agent économique remboursera ce crédit, il y aura destruction monétaire. (cf. annexe 1)

b)-La création de monnaie par les Banques centrales.



Dans tous les pays, les Banques centrales disposent du monopole de l'émission des billets. Au sein de la zone euro, la banque centrale européenne (BCE) est la seule institution à autoriser l'émission de billets.

D'autre part, pour se procurer les liquidités dont elles ont besoin pour faire face aux demandes en billets de leurs clients, les banques commerciales peuvent s'adresser soit à d'autres banques, soit à d'autres banques en excédent de liquidités (sur le marché interbancaire), soit à la Banque centrale.



Dans ce dernier cas, on parlera de « refinancement » auprès de la Banque centrale : c'est une opération par laquelle une banque commerciale se procure de la « monnaie centrale » (billets et monnaie scripturale) auprès de la Banque centrale.

Cette opération a un coût, représenté par le taux directeur fixé par la Banque centrale. Il s'agit du taux d'intérêt auquel la Banque centrale prête de l'argent aux banques commerciales.

B)-La régulation de la masse monétaire par les banques centrales

Une Banque centrale a pour mission d'émettre de la monnaie fiduciaire, de contrôler l'activité bancaire et de réguler la création monétaire.

1)-Les limites à la création monétaire

Les banques commerciales n'ont pas un pouvoir illimité de création monétaire dans la mesure où il existe deux formes de limites à l'octroi des crédits par les banques.

a)- Les retraits des clients en billets

Comme ce sont les banques commerciales qui créent de la monnaie par le biais du crédit, la Banque centrale ne peut agir que par l'intermédiaire du contrôle de l'émission des billets (« Monnaie centrale ») pour contrôler l'évolution de la masse monétaire.

En effet, même si elles ne créent que de la monnaie scripturale, les banques doivent disposer d'un certain volume de billets pour satisfaire les besoins de liquidité de leurs clients.

Cependant, les agents économiques ne retirant pas tout au même moment des liquidités, les banques doivent prévoir de garder en permanence un certain volume d'encaisses pour faire face aux retraits aux guichets.

Ce besoin permanent de liquidité permet à la Banque centrale de réguler la création monétaire de la part des banques commerciales, grâce au contrôle de la « monnaie centrale ». En effet, les banques ne pourront prêter à leurs clients qu'à concurrence du taux de « monnaie centrale » qu'elles détiennent pour répondre à leurs besoins en billets.

b)- Les fuites bancaires

Les détenteurs de crédit, en effectuant des achats, vont utiliser des chèques, des cartes bancaires ou tout autre moyen de paiement en monnaie scripturale. Ils vont ainsi transférer de la monnaie de leur banque vers d'autres banques. Chaque banque reçoit donc une multitude de chèques des autres banques.

Chaque jour, en fin de journée, une « opération de compensation » permet de dresser la situation de chaque banque par rapport à toutes les autres. Celle qui aura émis le plus de chèques se verra dans l'obligation de procurer des liquidités aux autres banques.

Les banques ne pouvant pas se régler entre elles que par une monnaie acceptable par toutes (la monnaie de la Banque centrale), elles doivent disposer d'un compte auprès de la Banque centrale pour réaliser ses opérations de compensations.

Le contrôle de la masse monétaire est encore ici lié à l'émission de « monnaie centrale » (Billets et monnaie scripturale des banques commerciales auprès de la Banque centrale).

2)-La régulation de la masse monétaire

a)- La relation entre l'activité économique et la masse monétaire

La quantité de monnaie en circulation dans l'économie doit être en adéquation avec le volume de la production. Emise en quantité insuffisante, elle constitue un frein à l'activité économique en ne permettant pas d'assurer les échanges dans des proportions insuffisantes par rapport à la demande des agents économiques.

Ainsi, les crédits octroyés aux agents économiques seront limités, freinant la consommation et l'investissement de ces derniers.

A l'inverse, émise en trop grande quantité, elle est source de hausse des prix (inflation) du fait d'une demande supérieure à l'offre sur le marché des biens et des services.

Les Banques centrales ont donc pour objectifs de réguler la masse monétaire pour favoriser la croissance sans entraîner d'inflation.

b)- Le contrôle de la masse monétaire par la Banque centrale

La Banque centrale peut limiter la création monétaire de deux manières :

D'une part, en imposant des restrictions quantitatives sur le volume de monnaie prêtée aux banques (en limitant les opérations de refinancement) et d'autre part, en fixant un taux directeur élevé, de manière à les contraindre à pratiquer une politique de crédit moins dynamique au près de leurs clientèle.

En effet, le niveau du taux directeur a une influence fondamentale sur l'évolution de la masse monétaire : il sert de base à la fixation des taux d'intérêt pratiqué par les banques à leurs clients qui représentent le coût du crédit pour ces derniers. Comme les banques se refinancent auprès de la Banque centrale à un certain prix (celui du taux directeur), elles prêteront à leurs clients à un taux supérieur pour dégager un bénéfice sur cette opération de prêt.

Ainsi, l'augmentation du taux directeur freine la création monétaire car le coût du crédit est plus élevé pour les emprunteurs.

Inversement, sa baisse permet la création monétaire car les emprunteurs seront attirés par un financement peu coûteux.

L'action sur les taux d'intérêt est donc un levier majeur de la politique monétaire des Banques centrales.

3)-La Banque centrale européenne

Depuis le 1^{er} janvier 1999, la Banque centrale européenne (BCE) est la Banque centrale de la zone euro. Cette zone comprend, au 1^{er} janvier 2008, les 15 états membres qui ont adopté l'euro comme monnaie unique¹

La BCE définit les grandes orientations de la politique monétaire et prend les décisions nécessaires à leur mise en œuvre.

L'objectif principal assigné à la BCE est le maintien de la stabilité des prix. Pour cela, elle a fixé un niveau d'inflation limité à 2%.

Elle mène ainsi une politique monétaire plutôt restrictive, de manière à assurer l'adéquation entre l'évolution de la masse monétaire et l'évolution du niveau de la production. La création de la monnaie résulte donc d'une demande propre au système économique et non pas de la volonté de la banque centrale.

Conclusion

Ainsi la création de la monnaie, la capacité de la banque centrale à contrôler la monnaie et donc à pouvoir conduire une politique monétaire est remise en question. Pour autant, la maîtrise qu'elle conserve dans le refinancement lui préserve une influence sur la création de la monnaie. Les périodes de crise, comme celle qui a suivi la chute de Lehman Brothers en 2008, où la panique incitait les banques à ne plus se prêter entre elles de crainte de voir un débiteur faire faillite, permettent de s'en convaincre. Sans l'argent fourni par les banques centrales, le système bancaire mondial aurait sombré corps et âmes.

¹ . Plus les petits états européens associés Monaco, Vatican, San Marino.

Annexe

LES CRÉDITS, PRINCIPALE SOURCE DE LA CRÉATION DE MONNAIE

Les origines de la création de monnaie dans la zone euro à fin décembre 2009, en milliards d'euros

	Encours
Créances nettes sur l'extérieur	573
Concours au secteur privé	13 082
dont Crédits	10 770
Titres	2 312
Concours aux administrations publiques	2 865
dont Crédits	1 013
Titres	1 852
Ressources non monétaires des banques	7 055
Divers	- 130
Total (= masse monétaire)	9 335

Source : Banque de France

Lecture : fin décembre 2009, les banques de la zone euro avaient accordé au secteur privé (ménages et entreprises) pour 10 770 milliards d'euros de crédits et acheté pour 2 312 milliards d'euros de titres aux entreprises. Ces crédits sont la première source de création de monnaie dans la zone euro. Les banques ont également apporté leur concours au financement des administrations publiques (Etat, collectivités locales...) pour 2 865 milliards supplémentaires. A cela s'ajoutent les créances sur l'extérieur : quand un résident français gagne des devises qu'il décide d'échanger contre des euros auprès de sa banque, cela accroît la quantité de monnaie disponible.

Pour obtenir le total de la monnaie en circulation, il faut retirer du montant total de ces créances détenues par les banques ce qu'elles ont financé par des ressources collectées sous forme de dépôts ou d'émission de titres dont l'échéance dépasse deux ans (environ 7 000 milliards), car ce sont des ressources de moyen-long terme qui ne sont pas assimilées à l'argent que l'on utilise au jour le jour. A la fin décembre 2009, la quantité de monnaie en circulation s'élevait alors à un peu plus de 9 300 milliards d'euros.

Index

actif liquide, 5
agrégat monétaire, 10
banque centrale européenne 4
banques centrales, 4
BCE, 12
dématérialisation, 6
dépôts a vues, 8
économie de troc, 4
La monnaie fiduciaire, 7
La monnaie scripturale, 8
masse monétaire, 10
monnaie marchandise, 6
régulation de la masse monétaire, 13
réserve de valeur, 5
taux directeur, 12
valeur intrinsèque, 6

Bibliographie

Livres et revues :

Alternatives Economiques de mars 2010

Réflexe, terminale stg comptabilité et finance d'entreprise, édition Nathan

Sites internet :

www.lesechos.fr consulté fin février 2010

www.wikipedia.org consulté fin février 2010

www.insee.fr consulté fin février 2010

